



Exigences prudentielles de publication

Selon la «Circ.-FINMA 16/1
Publication – banques»

Situation au 30.06.2021
Version 1.0 du 23.08.2021



**Banque Cantonale
du Valais**
www.bcvs.ch

La confiance rapproche

Table des matières

Page

Généralités

KM1 Chiffres-clés essentiels réglementaires 3

OV1 Aperçu des positions pondérées par le risque 4

Risque de liquidité

LIQ1 Liquidités: informations relatives au ratio de liquidités (LCR) 5

Dans cette publication, les lignes qui ne sont pas pertinentes ne sont pas renseignées.

TABLEAU KM1

Chiffres-clés essentiels réglementaires

		a	b	c	d	e
en milliers de francs		30.06.2021	31.03.2021	31.12.2020	30.09.2020	30.06.2020
Fonds propres pris en compte						
1	Fonds propres de base durs (CET1)	1'333'154	-	1'332'903	-	1'365'867
2	Fonds propres de base (T1)	1'333'154	-	1'332'903	-	1'365'867
3	Fonds propres totaux	1'395'443	-	1'395'192	-	1'365'867
Positions pondérées en fonction des risques (RWA)						
4	RWA	8'069'241	-	7'994'263	-	7'776'133
4a	Exigences minimales de fonds propres	645'539	-	639'541	-	622'091
Ratios de fonds propres basés sur les risques (en % des RWA)						
5	Ratio CET1 (%)	16,5%	-	16,7%	-	17,6%
6	Ratio de fonds propres de base (%)	16,5%	-	16,7%	-	17,6%
7	Ratio de fonds propres globaux (%)	17,3%	-	17,5%	-	17,6%
Exigences en volants en CET1 (en % des RWA)						
8	Volant de fonds propres selon le standard minimal de Bâle (%)	2,5%	-	2,5%	-	2,5%
9	Volant de fonds propres anticyclique (art. 44a OFR) selon le standard minimal de Bâle (%)	0,0%	-	0,0%	-	0,0%
10	Volant de fonds propres supplémentaire en vertu du risque systémique international ou national (%)	0,0%	-	0,0%	-	0,0%
11	Ensemble des exigences de volants selon le standard minimal de Bâle, en qualité CET1 (%)	2,5%	-	2,5%	-	2,5%
12	CET1 disponible afin de couvrir les exigences en volants selon le standard minimal de Bâle (après déduction du CET1 affecté à la couverture des exigences minimales et cas échéant à la couverture des exigences TLAC) (%)	9,3%	-	9,5%	-	9,6%
Ratios-cibles de fonds propres selon l'annexe 8 de l'OFr (en % des RWA)						
12a	Volant de fonds propres selon l'annexe 8 OFR (%)	4,0%	-	4,0%	-	4,0%
12b	Volant anticyclique de fonds propres (art. 44 et 44a OFR) (%)	0,0%	-	0,0%	-	0,0%
12c	Ratio-cible en CET1 (en %) selon l'annexe 8 de l'OFr majoré par les volants anticycliques selon les art. 44 et 44a OFR	7,8%	-	7,8%	-	7,8%
12d	Ratio-cible en T1 (en %) selon l'annexe 8 de l'OFr majoré par les volants anticycliques selon les art. 44 et 44a OFR	9,6%	-	9,6%	-	9,6%
12e	Ratio-cible global de fonds propres (en %) selon l'annexe 8 de l'OFr majoré par les volants anticycliques selon les art. 44 et 44a OFR	12,0%	-	12,0%	-	12,0%
Ratio de levier Bâle III (1)						
13	Engagement global	18'718'167	-	17'231'876	-	17'072'118
14	Ratio de levier Bâle III (fonds propres de base en % de l'engagement global)	7,1%	-	7,7%	-	8,0%
Ratio de liquidités (LCR) (2)						
15	Numérateur du LCR: Somme des actifs liquides de haute qualité	3'311'777	3'206'346	3'111'046	3'191'528	3'134'778
16	Dénominateur du LCR: Somme nette des sorties de trésorerie	2'099'928	2'124'418	2'249'946	2'439'514	2'529'179
17	Ratio de liquidités, LCR (en %)	157,7%	150,9%	138,3%	130,8%	123,9%
Ratio de financement (NSFR) (3)						
18	Refinancement disponible stable	n/a	-	n/a	-	n/a
19	Refinancement stable nécessaire	n/a	-	n/a	-	n/a
20	Ratio de financement, NSFR (en %)	n/a	-	n/a	-	n/a

(1) En conformité avec la Communication FINMA sur la surveillance 02/20 du 31 mars 2020 – Assouplissements temporaires pour les banques suite à la crise engendrée par le COVID-19 – les avoirs auprès de banques centrales selon les Cm 5 et 7 de la Circ.-FINMA 20/1 «Comptabilité – banques» ont été exclus du calcul de ratio de levier aux 30 juin et 31 décembre 2020.

(2) Valeurs mensuelles moyennes de chaque trimestre.

(3) Ces lignes ne devront être publiés qu'après l'entrée en vigueur de la réglementation relative au NSFR.

TABLEAU OV1

Aperçu des positions pondérées par le risque

	a	b	c
	RWA	RWA	Fonds propres minimaux
en milliers de francs	30.06.2021	31.12.2020	30.06.2021
1 Risque de crédit (sans les CCR [risque de crédit de contrepartie])	7'419'422	7'330'283	593'554
2 Dont déterminé par l'approche standard (AS)	7'419'422	7'330'283	593'554
3 Dont déterminé par l'approche F-IRB	n/a	n/a	n/a
4 Dont déterminé par l'approche <i>supervisory slotting</i>	n/a	n/a	n/a
5 Dont déterminé par l'approche A-IRB	n/a	n/a	n/a
6 Risque de crédit de contrepartie CCR	29'968	45'417	2'397
7 Dont déterminé par l'approche standard (AS-CCR)	29'968	45'417	2'397
7a Dont déterminé par l'approche standard simplifiée (ASS-CCR)	n/a	n/a	n/a
7b Dont déterminé par la méthode de la valeur de marché	n/a	n/a	n/a
8 Dont déterminé par un modèle (IMM ou méthode des modèles EPE)	n/a	n/a	n/a
9 Dont déterminé par une autre approche (CCR)	n/a	n/a	n/a
10 Risque de variation de valeur des dérivés (CVA)	24'543	24'675	1'963
11 Titres de participation dans le portefeuille de banque sous l'approche basée sur le marché	n/a	n/a	n/a
12 Investissements dans des placements collectifs gérés – approche <i>look-through</i>	n/a	n/a	n/a
13 Investissements dans des placements collectifs gérés – approche <i>mandate-based</i>	9'102	8'866	728
14 Investissements dans des placements collectifs gérés – approche <i>fall-back</i>	n/a	n/a	n/a
14a Investissements dans des placements collectifs gérés – approche simplifiée	136'985	136'444	10'959
15 Risque de règlement	n/a	n/a	n/a
16 Positions de titrisation dans le portefeuille de la banque	n/a	n/a	n/a
17 Dont soumises à l'approche Internal Ratings-Based Approach (SEC-IRBA)	n/a	n/a	n/a
18 Dont soumises à l'approche external ratings-based approach (SEC-ERBA), y c. <i>internal assessment approach (IAA)</i>	n/a	n/a	n/a
19 Dont soumises à l'approche standard (SEC-SA)	n/a	n/a	n/a
20 Risque de marché	2'442	2'580	195
21 Dont déterminé selon l'approche standard	2'442	2'580	195
22 Dont déterminé par l'approche des modèles (IMA)	n/a	n/a	n/a
23 Exigences de fonds propres afférentes aux transferts de positions entre le portefeuille de négoce et le portefeuille de banque	n/a	n/a	n/a
24 Risque opérationnel	439'405	438'623	35'152
25 Montants en-dessous des seuils pertinents pour la déduction (montants soumis à pondération de 250 %)	7'375	7'375	590
26 Ajustements pour le «plancher» (<i>floor</i>)	n/a	n/a	n/a
27 Total (1+6+10+11+12+13+14+14a+15+16+20+23+24+25+26)	8'069'242	7'994'263	645'539

TABLEAU LIQ1

Liquidités: informations relatives au ratio de liquidités (LCR)

en milliers de francs		1 ^{er} trimestre 2021 (valeurs moyennes mensuelles)		2 ^e trimestre 2021 (valeurs moyennes mensuelles)	
		Valeurs non pondérées	Valeurs pondérées	Valeurs non pondérées	Valeurs pondérées
A. Actifs liquides de haute qualité					
1	Total des actifs liquides de haute qualité (HQLA)	-	3'206'346	-	3'311'777
B. Sorties de trésorerie					
2	Dépôts de détail	8'301'612	659'443	8'308'014	652'019
3	<i>Dont dépôts stables</i>	<i>4'101'162</i>	<i>205'058</i>	<i>4'169'831</i>	<i>208'492</i>
4	<i>Dont dépôts moins stables</i>	<i>4'200'450</i>	<i>454'385</i>	<i>4'138'183</i>	<i>443'527</i>
5	Financements non garantis de clients commerciaux ou de gros clients	2'088'659	1'349'995	2'277'568	1'455'407
6	<i>Dont dépôts opérationnels (toutes contreparties) et dépôts des membres d'un réseau financier auprès de la caisse centrale</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
7	<i>Dont dépôts non opérationnels (toutes contreparties)</i>	<i>2'088'659</i>	<i>1'349'995</i>	<i>2'217'568</i>	<i>1'395'407</i>
8	<i>Dont titres de créances non garantis</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>60'000</i>	<i>60'000</i>
9	Financement de clients commerciaux ou de gros clients garantis et swaps de sûretés	0	0	0	0
10	Autres sorties de trésorerie	2'041'825	280'438	2'155'655	282'578
11	<i>Dont sorties de trésorerie associées à des dérivés et à d'autres transactions</i>	<i>80'520</i>	<i>80'520</i>	<i>80'230</i>	<i>80'230</i>
12	<i>Dont sorties de trésorerie associées à des pertes de financement sur titres adossés à des actifs, titres de créance garantis, autres instruments structurés, papiers monétaires adossés à des actifs, sociétés ad hoc, véhicules d'investissement sur titres et autres facilités de financement analogues</i>	<i>6'333</i>	<i>6'333</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
13	<i>Dont sorties de trésorerie associées à des facilités de crédit et de liquidité confirmées</i>	<i>1'954'972</i>	<i>193'585</i>	<i>2'075'425</i>	<i>202'348</i>
14	Autres engagements de financement contractuels	27'883	27'883	13'965	13'965
15	Autres engagements de financement conditionnels	43'141	2'157	33'597	1'679
16	Somme des sorties de trésorerie	12'503'120	2'319'916	12'788'799	2'405'648
C. Entrées de trésorerie					
17	Opérations de financement garanties (reverse repo par ex.)	0	0	0	0
18	Entrées de trésorerie provenant des expositions pleinement performantes	242'032	152'088	404'699	214'626
19	Autres entrées de trésorerie	43'410	43'410	91'094	91'094
20	Somme des entrées de trésorerie	285'442	195'498	495'793	305'720
Valeurs apurées					
21	Somme des actifs liquides de haute qualité (HQLA)	-	3'206'346	-	3'311'777
22	Somme nette des sorties de trésorerie	-	2'124'418	-	2'099'928
23	Ratio de liquidités à court terme LCR en %	-	150,9%	-	157,7%

Le LCR permet de s'assurer qu'une banque dispose de suffisamment de liquidité pour faire face à un stress de liquidité sur une période de 30 jours.

Le LCR est calculé comme le ratio entre le montant des actifs liquides de haute qualité (HQLA) disponibles et le montant

des sorties nettes de liquidité potentielles à un horizon de 30 jours.

Les sorties nettes de liquidité potentielles résultent de la différence entre les sorties de liquidité (exemples: retraits sur les dépôts à vue, non-renouvellement des emprunts de maturité inférieure

à 30 jours) et les entrées de liquidité (exemple: remboursement des créances de maturité inférieure à 30 jours) dans une situation de stress.

Le ratio minimum légal est fixé à 100%.

Variations et facteurs significatifs du ratio LCR

Durant le 1^{er} semestre 2021, la moyenne du ratio LCR a oscillé entre 142% et 164% (mesure mensuelle).

Les actifs liquides de haute qualité (HQLA) sont demeurés à un niveau élevé dépassant 3 milliards de francs.

Ils couvrent les besoins de liquidités qui résultent pour l'essentiel des dépôts de détail et des financements non garantis de clients commerciaux ou de gros clients.

Composition des actifs liquides de haute qualité (HQLA)

Les actifs liquides de haute qualité sont composés à plus de 92% de liquidités et d'avoirs auprès de la Banque Nationale

Suisse et, pour le reste, de titres admis en pension selon les prescriptions en matière de liquidités.

Concentration des sources de refinancement

La BCVs développe les services d'une banque universelle de proximité.

Ses sources de financement privilégiées, les dépôts de détail et de sa clientèle commerciale, sont complétées par des prêts de la centrale des lettres de gage

des Banques Cantonales Suisses et par l'émission d'emprunts obligataires.

Dans le cadre de la gestion de sa trésorerie, la BCVs opère également sur le marché monétaire.

Expositions en dérivés et appels de marge potentiels

Le tableau «9.4 Instruments financiers dérivés (actifs et passifs)» des comptes annuels détaille la nature et le volume des opérations sur dérivés traitées par la BCVs (page 108 du rapport de gestion 2020 disponible à l'adresse:

<https://www.bcvs.ch/la-bcvs/publications-medias/publications/toutes-les-publications>).

Les appels de marge potentiels significatifs concernent les opérations sur devises

à terme jusqu'à un an et les instruments financiers dérivés de taux dont les volumes au 31 décembre 2020 s'élèvent respectivement à 1'964 millions de francs et à 1'143 millions de francs.

Asymétries de devises dans le LCR

Durant le 1^{er} semestre 2021, plus de 85% des engagements inscrits au bilan étaient libellés en francs suisses.



**Banque Cantonale
du Valais**

www.bcvs.ch

La confiance rapproche